

## **SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

### **SYNDICATS INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHATEAUBOURG**

Par délibération en date du 17 juillet 2007, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Noyal – Brécé – Domloup a été dissout et les trois communes ont intégré le syndicat des eaux de Châteaubourg à compter du 01/01/2008. De ce fait, les usagers des communes Noyal – Brécé – Domloup bénéficient des tarifs plus avantageux du syndicat des eaux de Chateaubourg.

L'objet de ce syndicat est d'assurer ou de faire la totalité des travaux, opérations et actes de toute nature nécessaires à la construction, la gestion, l'extension, l'exploitation et l'entretien du réseau de distribution d'eau potable. Il comprend les études et réalisations des ouvrages constituant l'exploitation et l'entretien du réseau.

Les communes ne versent aucune contribution ordinaire. La DDAF est maître d'œuvre des travaux. Les ressources du syndicat sont multiples : surtaxe eau versée par les particuliers, subventions agence de l'eau, FNDAE ...

- *Titulaires* : POULLAOUEC Michel, LE TYRANT Bernard

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA VILAINE AMONT**

Les communes du bassin versant de la Vilaine Amont ont décidé la création d'un syndicat Intercommunal en vue d'assurer ou de promouvoir toute les actions nécessaires à la préservation, à l'amélioration et la gestion du patrimoine hydraulique et des milieux aquatiques dans ce périmètre. Ces actions doivent permettre, en concertation avec les usagers concernés, la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux aquatiques et piscicoles visant à atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Les actions menées s'inscriront dans la logique des lois et des décrets en vigueur en reprenant particulièrement les politiques du SDAGE Loire Bretagne et du SAGE Vilaine. Elles s'inscriront également dans l'application de la Directive Cadre sur l'Eau. Le périmètre du bassin hydrographique de la Vilaine amont est défini sur la carte jointe aux statuts.

- *Titulaires* : GERARD Jean-Paul
- *Suppléants* : VINCENT Luc

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION DE CHATEAUGIRON**

La vocation principale du syndicat Intercommunal d'électrification est d'effectuer les travaux de renforcement du réseau des communes rurales, toutefois, il intervient également dans certains cas pour les extensions

**Objet principale** : construction et exploitation du réseau de distribution d'énergie électrique sur le territoire des communes membres (effacement des réseaux par exemple).

Le syndicat a été créé en 1927. Le département d'Ille-et-Vilaine est composé de 31 syndicats intercommunaux d'électrifications, dits syndicats primaires. L'ensemble de ces syndicats primaires adhèrent au Syndicat Département d'Electrification.

- *Titulaires* : TREPARD NORMAND Christine
- *Suppléants* : POULLAOUEC Michel

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA STATION D'EPURATION BRECE / SERVON (S.I.S.E.B.S.)**

Ce syndicat, créé depuis 1992, a pour objet, l'étude, la construction et la gestion d'une station d'épuration des eaux usées des communes de BRECE et de SERVON/VILAINE.

**2 communes adhèrent à ce syndicat : BRECE et SERVON/VILAINE.**

BRECE	: 4 membres titulaires – 4 membres suppléants
SERVON	: 4 membres titulaires – 4 membres suppléants

- *Titulaires* : **BOUVET Joël**, PLANCHENAUULT Nadine, LE TYRANT Bernard, FERRE Patrick
- *Suppléants* : GERARD Jean-Paul, WASSE Christine, CHEVANCE Christophe, TREPARD NORMAND Christine